Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212901441-20260410-20260410D28-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
FINISTERE

NOMBRE DE MEMBRES

Membres en exercice	*15*
Membres présents	*10*
Absents	*5*
Procurations	*3*
Votants	*13*

DATE DE LA CONVOCATION

03/04/2026

Délibération N° 2026/28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de ***LA MARTYRE***

SEANCE DU 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Pierre Abéguilé (arrêté n°74/2025 du 23/10/2025 délocalisation des séances de Conseil municipal), sous la présidence de **Monsieur Bernard KERMARREC, *Maire*.**

Présents : **Bernard KERMARREC, Emilie CARIOU-MENES, Pascal PERENNOU, Stéphanie JONCOUR, Marie POULIQUEN, Virginie BAILLOU, Julie CREZE, Marie DESIRE DIT GOSSET, Nicolas EUZEN, Anthony JAOUEN, Michel LE GARREC, Louis PAILLEUX.**
Absents excusés : **Charles BOIS (pouvoir à Stéphanie JONCOUR)**
Mallory BLEAS (pouvoir à Pascal PERENNOU)
Luc SALAUN (pouvoir à Marie DESIRE DIT GOSSET)
Virginie BAILLOU-Julie CREZE
Secrétaire de séance : **Marie DESIRE DIT GOSSET**

Réponse à l'appel à projets 2026 du Fonds Départemental de Sécurité Routière

Le maire rappelle que le Conseil départemental mobilise le produit des amendes de police au profit du dispositif « **Fonds Départemental de Sécurité Routière** ».

La commune est invitée à déposer un ou plusieurs projets relatifs à des travaux de voirie qui seront effectués en 2026 et permettront de sécuriser la circulation des usagers.

Le maire présente plusieurs projets qui répondent aux caractéristiques retenues par l'assemblée départementale.

Après discussion, le Conseil municipal retient 4 projets qui seront déposés et proposés à l'assemblée :

Le premier projet concerne **l'achat de panneaux clignotants et d'un totem « petit bonhomme »** de chaque côté du passage piéton pour signaler l'implantation de l'école St Joseph rue de La Roche. Il se chiffre à **8 501,02 €**, la subvention sollicitée est de **2 500.00 €.**

- Le second projet porte sur **le traçage d'un passage piéton au Keff, sur la VC1** . L'estimation reçue par la commune s'élève à **275,70 €.** La commune espère une subvention de **70 €.**

- Le troisième projet concerne **la sécurisation des deux sorties de lotissement « aux vieux chênes » et « à l'orée du bois » rue du Verger**, en agglomération sur la D 35 par **la pose de 4 panneaux « STOP » et le marquage au sol.** Le coût s'élève à **1 351,11 €.** La commune sollicite une participation départementale de **340 €.**

- Le quatrième projet concerne **la pose d'un panneau STOP avec marquage au sol** au niveau du parking de l'école publique. Le coût s'élève à **553,30 €**. La commune espère une subvention de **140 €.**

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212901441-20260410-20260410D28-DE

Le cinquième projet porte sur la sécurisation des enfants au niveau de l'abri bus rue de Ploudiry.
Il est prévu de **poser des séparateurs de chaussée** pour casser la vitesse et de faire un **marquage de peinture au sol.** Le projet se chiffre à **1554,88 €.** La commune sollicite une participation du département de **400 €.**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation des projets présentés,
- Approuve le plan de financement exposé,
- Autorise le Maire à solliciter la subvention PDSR auprès du Conseil départemental.

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le maire,

